

**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE (excusé du n° 33 au n° 36), Mme Valérie REVEL (excusée du n° 1 au n° 3), Mme Marie-Claire NE (excusée du n° 38 au n° 42), M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Pascal MORA (excusé du n° 31 au n° 33), M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON (excusé du n° 10 au n° 16), M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Martine BIGNALET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, Mme Josy POUEYTO, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, Mme Vanessa HORROD, M. Jean-Marc ARBERET, M. Raymond CHAGOT, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, Mme Brigitte COUSTET, Mme Nathalie BOUDER, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédérick MAZODIER

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Nélia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), M. Fabien CERESUELA (pouvoir à Mme Roselyne JANVIER), M. Thibault CHENEVIÈRE (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Corinne HAU (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX (pouvoir à M. Arnaud JACOTTIN), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Pauline ROY-LAHOURE), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à M. Michel CAPERAN), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Karine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Raymond CHAGOT), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. Claude FERRATO), Mme Christelle BONNEMASON CARRERE (pouvoir à Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Patrice BARTOLOMEO, Mme Janine DUFAU POUQUET, M. Victor DUDRET, M. Jérôme RIBETTE

Secrétaire de séance : Madame Lise ARRICASTRE

N° 33 Ecole de la 2^{ème} Chance des Pyrénées-Atlantiques (E2C64) : attribution d'une subvention pour l'année 2025

Rapporteur : M. Kenny BERTONAZZI

Mesdames, Messieurs

L'Ecole de la 2^{ème} Chance des Pyrénées-Atlantiques (E2C 64) est une structure associative à vocation départementale qui permet à des jeunes âgés de 16 à 29 ans, déscolarisés, d'être accompagnés sur un parcours de formation individualisé, dans le but d'une insertion professionnelle, sociale et durable.

Dès son ouverture à Mourenx en novembre 2017, les implantations sur Pau et Bayonne étaient programmées pour mars 2020. La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) a souhaité l'implantation d'une Ecole de la 2^{ème} Chance sur son territoire, au bénéfice du public cible. Ainsi, l'E2C s'est installée au mois de février 2020 à Pau, un représentant de la CAPBP a été nommé Vice-président de l'E2C 64.

Depuis mai 2023, l'E2C est installée au cœur du quartier Saragosse, au pôle entrepreneurial Laherrère regroupant de nombreux partenaires de la formation, de l'emploi, de l'insertion et du monde économique.

De ce fait, l'E2C devient une offre de services accessible aux jeunes habitant le quartier Saragosse, dit "politique de la ville". L'E2C est intégrée à la "Cité éducative de Pau". Elle est aussi partenaire de la "Cité de l'emploi".

Les résultats affichés en 2023 sont de 59 % de sorties positives et 157 stagiaires accueillis sur l'ensemble du département, dont 80 sur Pau. En 2024, l'objectif de 80 jeunes accueillis était déjà dépassé au Conseil d'Administration d'octobre. En 2025, l'E2C prévoit d'accueillir 90 jeunes à Pau. L'E2C aborde la possibilité d'accompagner des jeunes au-delà de 29 ans au niveau national.

Au regard de l'intérêt que suscite l'action conduite par l'E2C 64, il est proposé d'en faciliter le fonctionnement au moyen d'une subvention équivalente à celle de 2024, soit 70 000 € pour l'année 2025.

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider d'octroyer une subvention d'un montant de 70 000 € pour l'Ecole de la 2^{ème} Chance des Pyrénées-Atlantiques (E2C64) pour l'année 2025 ;**
- 2. Autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document contractuel relatif au soutien ;**
- 3. Décider que le financement correspondant sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget 2025.**

Ne prend pas part au vote : M. Kenny BERTONAZZI

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

Le Président
François BAYROU